

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 151

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 9

À la deuxième phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« impact »,

le mot :

« effet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel